

Article : Sécurité intérieure : les généraux (2S) veulent une armée plus autonome.

Auteur : Jean-Dominique MERCHET.

Date : 02 mai 2016.

Diffusé par : ASAF (www.asafarance.fr)

Source : L'opinion - Secret Défense.

Sécurité intérieure : les généraux (2S) veulent une armée plus autonome.

Les généraux du G2S critiquent les conditions de l'engagement de l'armée de Terre dans Sentinelle.

C'est un dossier d'une rare vigueur que le G2S, un groupe de réflexion semi-officiel des généraux en 2ème section de l'armée de terre, vient de publier sur l'engagement des armées dans la sécurité intérieure. Sous le titre « *Pour un rôle clair et réaliste des armées dans la lutte contre les terroristes « militarisés »...* », pas moins de sept d'entre eux disent tout le mal qu'il pense de cette affaire. Il s'agit de **Jean-Marie Faugère** ancien inspecteur général des armées, **Alain Bouquin** ancien chef de l'Inspection de l'armée de terre, **Daniel Valéry** ancien gouverneur militaire de Paris, **Jean-Jacques Cahuet**, **Jean-Claude Allard** ancien commandant de l'aviation légère de l'armée de terre, **Vincent Desportes** ancien directeur de l'Ecole de Guerre et **Jean-Claude Thomann** ancien commandant de la force d'action terrestre.

Pour résumer leur pensée, au risque de la caricaturer, ils ne veulent pas que l'armée de Terre soit employée comme force supplétive de la police et de la gendarmerie, mais gagne une autonomie d'action sur le territoire national.

Comme le dit le **général Faugère** : « *Les chefs militaires restent encore les mieux placés pour raisonner froidement les conditions d'emploi des armées, à l'extérieur comme sur le territoire national, pour apprécier les menaces actuelles et les solutions militaires qui concourent au but politique recherché : ici, l'éradication sur le sol métropolitain de la menace terroriste dès lors que les forces de sécurité ne suffisent plus à la tâche. Écoutons dans leurs œuvres les professionnels que la République s'est donnée ; ils demandent simplement une claire définition des objectifs, y compris la désignation d'un adversaire (ennemi ?), un partage cohérent des responsabilités à assumer et l'autonomie d'appréciation et de décision dans les moyens à mettre en œuvre et dans leur emploi. Ce que ne semblent pas être les orientations actuelles.* »

Pour sa part, **Alain Bouquin** voit dans l'engagement de l'armée sur le territoire national, « *une navigation périlleuse entre trois écueils, forfaiture, imposture et emploi contre-nature* ». « *Pour le militaire : la protection est un dû à son pays et à ses compatriotes ; un devoir auquel il ne peut se soustraire ; sans tergiverser. Et ce quelles que soient les conditions dans lesquelles il est déployé.* » « *On se doit de donner à l'armée des conditions d'emploi qui lui permettent de jouer sa partition dans un registre qu'elle connaît ; sans l'inhiber ni brider son efficacité. Mais aussi, bien sûr, en prenant toutes mesures adéquates pour exercer le nécessaire contrôle démocratique qu'exige ce genre de situation.* »

Les **général Valéry et Cahuet** considèrent que « *lorsque les moyens organiques des services publics ne sont plus en mesure de faire face aux situations de gravité extrême que le pays peut*

connaître (insécurité, dysfonctionnement des services publics, déstabilisation de la société, catastrophes exceptionnelles,...), l'Etat se doit de faire appel aux armées considérées dans notre société comme l'ultime recours de la Nation. »

Pour **Jean-Claude Allard**, Sentinelle est même « devenue un outil d'affaiblissement et un signe de faiblesse ». Il plaide pour « *des tactiques d'emploi groupées, en appui des forces de sécurité et du pouvoir judiciaire, pour réaliser des actions de présence et de surveillance de zones, là où des populations réclament plus de sécurité, plus de présence de l'État au quotidien. Et parfois malheureusement, s'estimant délaissées, s'abandonnent à ceux qui « tiennent le terrain ».* Qui, plus que l'armée de terre française, est légitime pour occuper le territoire français ? »

Le **général Desportes** affirme que « *la situation actuelle, insatisfaisante à tous points de vue, ne peut perdurer. « Ligne Maginot » contournée aisément par les terroristes de Bataclan, Sentinelle ne peut pas se contenter de l'illusoire consolidation qui a suivi cette barbarie. Que ferons-nous de mieux avec 10.000 hommes que nous n'avons pas su faire avec 7.000, si tout le système n'est pas profondément repensé ? Rien, bien sûr : on ne répond pas à une rupture stratégique par des mesures cosmétiques ».*

Enfin, le **général Thomann** avance que « *l'obsession du « contrôle démocratique » de l'emploi des militaires sur le territoire national conduit à leur interdire toute action spécifique, quel que puisse en être le gain en efficacité opérationnelle. »*

Jean-Dominique MERCHET